



Rapport annuel 2022 de la CIDD

Résumé exécutif

En place depuis 25 ans, la Commission Interdépartementale pour le Développement Durable (CIDD) constitue le lieu idéal pour la **coordination des initiatives autour des objectifs de développement durable** entre les services publics fédéraux. Chaque année, elle publie un rapport pour présenter ses activités et la contribution de ses membres à l'atteinte des objectifs de développement durable. Vous pouvez dès à présent consulter l'édition 2022 de ce rapport d'activités sur le site internet www.developpementdurable.be.

2022 aurait pu être l'année du rebond post-covid. Chacun, en tous cas, s'était préparé à la vivre comme telle. Mais l'actualité internationale a rapidement écarté le vœu de vivre une année apaisée. Le conflit en Ukraine a bouleversé les échiquiers et ébranlé les piliers sur lesquels se construit un développement durable. Malgré cela, les services publics fédéraux ont déployé toute l'énergie nécessaire au démarrage de bon nombre de mesures du Plan Fédéral de Développement Durable, adopté en octobre 2021 par le gouvernement. Le rapport annuel de la CIDD tente de vous en donner un aperçu au travers de ses différents chapitres.

Le contexte géopolitique a mis à rude épreuve tous les segments de la société

Le SDG 16 a pour objectif de « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes ». Il a été particulièrement mis à mal par le déclenchement de la guerre en Ukraine par la Russie, le 24 février 2022. Mais en tant que membre de l'OTAN, la Belgique s'est impliquée dans de nombreuses mesures d'assistance, comme vous pourrez le lire au chapitre 2 du rapport, dans la synthèse des faits qui ont marqué l'année 2022 sous le prisme du développement durable.

Ce contexte géopolitique chahuté a eu de lourdes conséquences sur l'approvisionnement en énergie et sur son coût. Le SDG 7 « Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable » n'a jamais autant été au-devant des préoccupations des services publics fédéraux.

La CIDD a préparé et suivi la politique belge contribuant à un développement durable

Les membres de la CIDD et les experts des SPF ont poursuivi leur travail lors de nombreuses interactions. Les groupes de travail de la CIDD, en charge de vastes chantiers, ont réalisé d'importantes avancées favorisant le développement de politiques transversales :

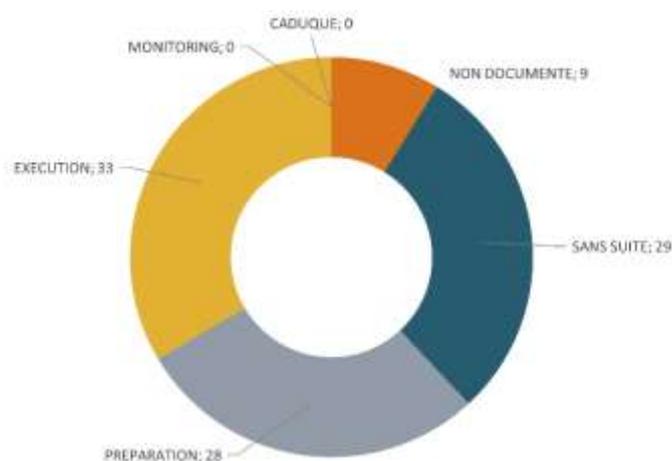


- La méthodologie de monitoring du Plan Fédéral de Développement durable développée en coopération avec le Bureau Fédéral du Plan a permis d'identifier les 239 mesures qu'il contient, de partager les responsabilités dans l'exécution de ces mesures, de préciser le timing et de mettre au point le processus de rapportage ;
- 25 ans après l'adoption de la loi du 5 mai 1997, le contexte a fortement évolué et l'occasion a été saisie d'évaluer si le dispositif institutionnel prévu par la stratégie fédérale de développement durable reste pertinent ou s'il nécessite une mise à jour ;
- Le [rapport fédéral sur le développement durable, publié en octobre 2022 par la TaskForce DD du Bureau fédéral du Plan](#), analyse que le Plan Fédéral de Développement Durable n'est pas suffisamment ambitieux.

Ces quelques thématiques ont animé les travaux et débats des membres de la CIDD. Vous pourrez découvrir le détail des activités de la CIDD et de ses groupes de travail au chapitre 3 du rapport annuel.

La mise en œuvre du Plan Fédéral de Développement Durable a démarré

Subdivisé en 239 mesures auxquelles les services publics fédéraux se sont engagés à contribuer, le Plan Fédéral de Développement Durable (PFDD) livre les résultats de son premier monitoring. Imagineriez-vous qu'il tend à répondre à 84 cibles SDG différentes ? Le Bureau fédéral du Plan a élaboré une méthodologie précise pour analyser les stades de mise en œuvre des lignes directrices et des actions interdépartementales du PFDD. Quinze mois après son adoption par le gouvernement, on voit qu'il y a un bon équilibre entre les actions en cours d'exécution, les actions en cours de préparation et celles qui n'ont pas encore démarré (sans suite). Le graphique ci-dessous le montre en pourcentages.



Source: Buts M. et Delbaere P. (2023), *Méthode d'évaluation et premiers résultats de la mise en œuvre du Plan fédéral de développement durable 2021*, Bruxelles: Bureau fédéral du Plan, Working Paper, mai 2023, www.plan.be.



Les services publics fédéraux ont fait de timides progrès pour un fonctionnement interne plus durable

Pour améliorer le fonctionnement interne des services publics fédéraux, divers leviers d'action existent, dont certains sont soumis à des réglementations contraignantes.

- 8 services publics fédéraux disposent du système de management environnemental EMAS, parfois cumulé avec le label entreprise éco-dynamique de la Région Bruxelloise ou avec la norme ISO 14 001. Comme en 2021, trois d'entre eux continuent de pratiquer un système de **gestion de la qualité** (EFQM, ISO9001 ou autres). Et, chose inchangée également, aucun SPF/SPP ne s'est lancé dans une démarche certifiée de management de la responsabilité sociétale.
- Concernant le **dialogue avec les parties prenantes**, tous les services publics fédéraux affirment avoir identifié leurs parties prenantes et dix d'entre eux précisent les avoir consultées durant l'année. C'est plus que durant la pandémie de covid-19 ;
- En matière de **«verdissement» du parc automobile**, 7 services publics fédéraux possèdent une flotte de plus de 20 véhicules auxquels s'applique la Circulaire 307 sexies. Sur les 5 ayant transmis leurs données à la CIDD, on constate que 4 ont consenti un effort tout particulier en achetant une proportion significative de véhicules à propulsion alternative ;
- Sur le plan de la **mobilité durable**, quelques changements ont fait leur apparition. Ainsi, si le SPF Santé publique a longtemps été le seul à s'engager dans une politique de compensation CO2 de ses déplacements, il est à présent rejoint par le SPF Finances. Les SPF Mobilité et Emploi annoncent quant à eux respectivement qu'un cahier des charges est en cours de rédaction ou qu'un projet est à l'ébauche. Et avec la pratique du télétravail qui s'accroît, plusieurs services ont abandonné les abonnements annuels aux transports en commun au profit de cartes de trajets ;
- S'agissant des **ressources humaines durables**, les politiques de bien-être au travail et de diversité reposent à nouveau davantage sur des workshops que sur des webinaires.

Le rapport annuel vous dévoile des exemples et bonnes pratiques au chapitre 5.

Les Cellules de Développement vous en disent plus sur les initiatives DD de leur service

Et comme à chaque édition, vous aurez un aperçu plus détaillé des actions entreprises au sein des services publics fédéraux au travers des rapports des Cellules de Développement durable propres à chaque SPF/SPP. Jetez-y un œil dans le document qui les compile et qui accompagne la publication du rapport annuel de la CIDD.